

La
FÉDÉRATION de
L'HABITATION
COOPÉRATIVE
du Canada



Échos de la FHCC Ontario

Édition Ontario, automne 2011
Volume 19, No. 2

Les élections
ouvrent la voie à
la réforme du droit
des expulsions *Page 3*

DANS CE NUMÉRO

**1^{ER} JANVIER – DATE LIMITE DE
CONFORMITÉ À LA LAPHO** *Page 4*

**RASSEMBLEMENT DES
RESSOURCES** *Page 8*

TABLE DES MATIÈRES

Le programme CYL: « une expérience qui change une vie »	2
La réélection du gouvernement libéral ouvre la voie à la réforme du droit des expulsions	3
Il est temps de mettre en œuvre la LAPHO	4
Des membres de coopératives d'habitation se voient décerner des prix	5
LRLS, 2000-2011, R.I.P.	6



L'avenir de la Carpenters Local 27 Co-op s'annonce très prometteur **7**

Rassemblement des ressources **8**

Photo de la page couverture : Des membres de coopérative participant à une réunion générale des candidats à la Swansea Village Co-op dans le cadre de la campagne électorale provinciale des coopératives.

Le programme CYL : « une expérience qui change une vie »

Cet été, la Région de l'Ontario de la FHCC a parrainé quatre jeunes de coopératives d'habitation pour qu'ils participent au programme Co-operative Young Leaders (CYL). Les parrainages découlaient d'une résolution approuvée par les délégués à l'AGA tenue à St. John's en mai qui prévoyait que la Région de l'Ontario parraine un certain nombre de jeunes chaque année pour qu'ils participent au programme CYL.

Kerri Blais de la **Carillon Co-op** d'Ottawa a écrit à la Région de l'Ontario pour lui faire part de son expérience. « Ma semaine au camp de jeunes dirigeants de coopérative a changé ma vie. J'ai fait beaucoup de nouveaux amis, et j'ai appris tant de choses », a déclaré Kerri.

« Je me suis familiarisée avec l'art oratoire. Nous avons joué à beaucoup de jeux amusants et avons fait beaucoup d'activités. Ma préférée a été « ride that poney » (galopez sur ce poney). J'ai appris comment les coopératives fonctionnaient en gérant la cantine du camp. »

« La semaine a été riche en émotions pour l'ensemble des participants. J'ai vraiment aimé et apprécié chaque moment passé au camp; j'en garderai d'excellents souvenirs et utiliserai les connaissances acquises pour m'aider à réussir dans le futur. »

« Merci pour cette expérience, qui a changé ma vie. Je ne l'oublierai jamais. »

Les autres personnes ayant participé au programme CYL sont **Amber Yetman** de la **Frank McLoughlin Co-op** de Brampton, **Mackenzie Charbonneau-Young** de l'**Eileen Tallman Housing Co-op** d'Ottawa et **Shakila Mbuguje** de la **Brighton Yards Housing Co-operative** de Waterloo.

Dans le cadre de notre AGA de 2012 qui se tiendra à Niagara Falls, nous comptons entendre certains des participants au programme CYL de cette année.

Permettre à des jeunes de coopératives de participer au programme CYL constitue une façon de contribuer à la formation de futurs dirigeants de coopérative. Commencez dès maintenant à réfléchir aux personnes que votre coopérative pourrait envoyer au camp en 2012 et surveillez les renseignements au sujet du programme de parrainage de la Région de l'Ontario en début d'année.



La réélection du gouvernement libéral ouvre la voie à la réforme du droit des expulsions

Le résultat des dernières élections provinciales de l'Ontario a été l'un des plus serrés que la province ait connu depuis plusieurs années. Les Libéraux de l'Ontario ont réussi à conserver le pouvoir, mais ont perdu un nombre important de sièges ainsi que la majorité dont ils jouissaient au cours de leurs deux premiers mandats au pouvoir. Le décompte final a porté à 53 le nombre de sièges des Libéraux (un de moins que les 54 requis pour obtenir la majorité) à 37 celui du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario et à 17 celui du NPD.

Le résultat ouvre la voie aux coopératives d'habitation pour obliger le premier ministre à tenir sa promesse faite au Conseil de l'Ontario dans une lettre préélectorale de « procéder rapidement [à la réforme du droit des expulsions] en déposant un projet de loi et en adoptant une loi au début de notre prochain mandat ». Le NPD, qui détient la balance du pouvoir, a également exprimé son appui à l'égard d'un nouveau régime d'expulsions des coopératives pendant la campagne. Vous pouvez lire les lettres d'appui des Libéraux et du NPD en vous rendant à la page « Élections provinciales de 2011 » du site Web de la FHCC.

La Région de l'Ontario cherchera avant tout à faire en sorte que le gouvernement tienne sa promesse de rapidement proposer une loi.

Les membres de coopératives d'habitation ont milité très activement au cours de la campagne électorale, organisant plusieurs réunions des candidats et rassemblements sociaux, discutant d'enjeux avec les candidats ayant frappé à leur porte et participant à des activités électorales parrainées par d'autres groupes.

La **Crossroads Co-operative Homes** de North Bay a tenu un barbecue au cours de l'été précédant le début officiel des élections pour remercier ses membres, auquel a participé le candidat progressiste-conservateur Vic Fedeli. Lors de l'événement social, **David Lee**, président du conseil, a été en mesure d'avoir une longue conversation avec M. Fedeli, qui a par la suite été élu député provincial de Nipissing. « Nous avons discuté de la nécessité d'accroître le nombre de logements à prix abordable, de maintenir l'offre actuelle de logements et du projet de loi 198 [réforme du droit des expulsions], déclare David. M. Fedeli ne comprenait pas pourquoi un projet de loi qui bénéficiait de l'appui de tant de personnes ne pouvait être adopté dans les derniers jours précédant les élections. Il s'est prononcé en faveur du projet de loi et, dans un courriel de suivi rédigé à la suite de sa



Warsame Raghe, un jeune résident de coopérative, pose une question aux candidats lors d'un événement électoral tenu à la Duncan Mills Labourers Co-op de la circonscription de Don Valley-Est.

victoire, m'a rappelé qu'il ne nous oublierait pas et qu'il s'attaquerait au projet de loi dès qu'il en aurait l'occasion. »

David a eu l'impression que l'échange avait été profitable et que le lien établi pourrait s'avérer utile lorsque viendrait le temps de réclamer des changements relatifs aux enjeux importants pour les coopératives d'habitation, surtout avec un gouvernement minoritaire.

Harvey Cooper, gestionnaire des Relations gouvernementales de la Région de l'Ontario, admet qu'« il a été difficile d'intégrer les enjeux du logement aux programmes des partis politiques ou aux sujets couverts par les médias, les questions relatives au portefeuille dominant la campagne ». Le NPD a été le seul parti à prendre des engagements concrets à l'égard du logement abordable au cours de l'élection, promettant d'élaborer un plan de logement de dix ans visant à construire 50 000 nouveaux logements abordables, dont 14 000 au cours des quatre prochaines années. Le programme du Parti conservateur n'a fait aucune référence au logement abordable, tandis que les Libéraux ont seulement promis d'envisager de mettre en place une prestation de logement et de travailler avec d'autres en vue de trouver des façons de créer des logements abordables.

La Région de l'Ontario cherchera avant tout à faire en sorte que le gouvernement tienne sa promesse de rapidement proposer une loi visant à transférer les litiges touchant l'occupation des coopératives d'habitation des tribunaux à

suite à la page 7

Il est temps de mettre en œuvre la LAPHO

1^{er} janvier 2012 – date limite pour les coopératives de l'Ontario

Par Joy Connelly

Serez-vous en mesure de respecter la date limite du 1er janvier 2012?

C'est la date à laquelle l'ensemble des coopératives de l'Ontario comptant un ou plusieurs employés doivent se conformer aux normes du service à la clientèle de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Consultez le lien *AODA Customer Service Standards* dans le menu latéral pour obtenir plus de renseignements sur les exigences de la Loi.

Si vous n'avez pas encore entamé le processus, vous pourriez découvrir qu'il est plus agréable que vous ne le pensiez. Prenez la **OWN Co-op** de Toronto, par exemple. Son conseil a approuvé sa *Accessible Customer Service Policy* en septembre. **Esther Forde**, gestionnaire de la OWN Co-op, a qualifié le processus de « plutôt rafraîchissant ». Elle affirme que le conseil s'est rendu compte que la coopérative respectait déjà la plupart des exigences, mais qu'elle ne les avait jamais consignées par écrit sous forme de politique.

Cela ne signifie pas pour autant que le processus s'est déroulé sans difficulté. D'ailleurs, la OWN Co-op réfléchit encore à la façon d'établir le processus de rétroaction requis pour les nouveaux demandeurs et à la meilleure façon de vérifier que les entrepreneurs, dont beaucoup entretiennent une relation de longue date avec la coopérative, respectent leurs obligations en matière de formation.

La OWN Co-op a trouvé qu'il était plus simple de s'acquitter de ses propres obligations en matière de formation. Madame Forde a satisfait aux exigences en matière de formation imposées par la norme relative au service à la clientèle en suivant un cours en ligne gratuit. « C'est un processus si simple, quelque chose que vous pourriez faire pendant l'heure

du dîner », affirme Madame Forde. La formation sera intégrée à l'orientation annuelle du conseil.

« NE VOUS LAISSEZ PAS INTIMIDER. »

Dans le cas de la **Shamrock Co-op** de Waterloo, la question de l'accessibilité a été directement intégrée au mandat de la coopérative. Parmi les 90 appartements et habitations en rangée de la coopérative, 19 sont entièrement accessibles, et 13 ménages reçoivent des services de soutien par l'intermédiaire du Independent Living Centre sur place. Le bureau, les espaces communs et les terrains de jeux sont tous entièrement accessibles.

Leur conseil à l'intention des coopératives qui commencent tout juste à réfléchir à l'accessibilité?

« Ne vous laissez pas intimider. N'amplifiez pas la situation, déclare **Sharron Garrah**, présidente du conseil. L'important est de reconnaître qu'une personne handicapée est d'abord et avant tout une personne. »

Madame Garrah souligne que les coopératives « peuvent éviter de se heurter à des difficultés. Il existe des organismes qui connaissent bien la LAPHO et qui sont heureux de vous aider. L'essentiel est de prendre le temps de comprendre. Il s'agit d'une chose positive qui profite à beaucoup de personnes. »

« La communication est essentielle, ajoute **Larry Boshart**, membre du conseil. Si les gens ont de la difficulté à communiquer, on doit investir davantage de temps et faire preuve de plus de compréhension. Mais une fois les choses comprises, des mesures peuvent être prises. »

BESOIN D'AIDE?

Le Centre de ressources en ligne de la FHCC vous donne accès à toutes les ressources dont vous avez besoin pour

satisfaire à la Norme pour les services à la clientèle. Consultez la section Diversity de notre Centre de ressources pour :

- obtenir un aperçu de la *Accessible Customer Service Policy*;
- obtenir des liens vers les formations en ligne gratuites;
- consulter des listes de vérification;
- obtenir des formules-échantillons, y compris un formulaire à l'intention des entrepreneurs;
- consulter le guide de 90 pages adapté aux coopératives intitulé « Accessible Service ».

Vous trouverez le Centre de ressources à www.fhcc.coop/eng/pages2007/resourcecentre.asp (en anglais seulement).

Joy Connelly travaille dans le domaine de l'habitation coopérative et sans but lucratif depuis 30 ans. Elle a joué le rôle d'experte-conseil principale de la FHCC en matière d'élaboration de ressources relatives à la LAPHO destinées aux coopératives d'habitation.

Normes de service à la clientèle de la LAPHO



D'ici le 1^{er} janvier 2012, l'ensemble des coopératives d'habitation comptant un ou plusieurs employés devront :

- **former le personnel et les membres** qui élaborent des politiques ou qui transigent avec les membres ou le public, conserver un registre et planifier la façon de former le nouveau personnel et les nouveaux membres ou bénévoles.
- **veiller à ce que les politiques de la coopérative** respectent les normes, y compris les politiques particulières portant sur :
 - l'utilisation d'appareils fonctionnels;
 - les animaux d'assistance;
 - les personnes-ressources;
 - les interruptions temporaires de service;
 - un processus de rétroaction.

Des membres de coopératives d'habitation se voient décerner des prix

L'habitation coopérative était aux premières loges lors du Spirit Recognition Awards Gala de l'Ontario Cooperative Association (On Co-op) tenu aux Jardins botaniques royaux à Burlington le 19 octobre. Une coopérative d'habitation et deux défenseurs des coopératives d'habitation ont été honorés par l'On Co-op, qui remet chaque année pendant la Semaine de la coopération, les prix visant à reconnaître les grandes contributions apportées au mouvement coopératif ontarien.

La Science '44 Co-op, une coopérative d'habitation pour étudiants de Kingston, a eu droit au prix de la responsabilisation sociale du mouvement coopératif pour ses nombreuses initiatives environnementales. La coopérative a commencé par prendre de petites mesures il y a environ dix ans, en décidant d'abord de remplacer les ampoules des panneaux de sortie de secours dans ses 21 maisons par des ampoules plus efficaces. Au lieu d'empocher les économies découlant de ce projet, la coopérative a investi l'argent dans d'autres projets d'amélioration énergétique, lui permettant de réaliser d'importantes économies. Les nombreuses améliorations apportées depuis jumelées aux campagnes de sensibilisation des membres ont permis de réduire la consommation d'énergie de la coopérative d'environ 110 000 kWh, sa consommation d'eau d'environ 4 000 mètres cubes et sa consommation de mazout d'environ 37 000 litres, et ce, sur une base annuelle.

La FHCC a reconnu le travail écologique de Science '44 à l'AGA de 2011 tenue à St. John's en lui remettant le prix Jim MacDonald pour le changement social.

« Science '44 a toujours fixé la barre de la durabilité très haute et a été une source d'inspiration constante pour nous tous », affirme **Tom Klein Beernink**, gestionnaire de logement et des relations avec les membres de la **Guelph Campus Co-operative**.

Céline Carrière a reçu le prix de jeune dirigeante de coopérative. Céline contribue depuis longtemps au Programme des jeunes dirigeants des coopératives de l'Ontario et agit à titre d'animatrice d'atelier pour l'**Association de l'habitation coopérative de l'est ontarien**. Elle est également gestionnaire de la **Coopérative d'habitation Lafontaine** par le biais de son emploi à L. Simpson Management Services Inc. et directrice d'**Abri international**.

« Céline a la passion pour les coopératives dans le sang », a déclaré Jeff McCallum de North Wellington Cooperative Services Inc., qui a joué le rôle d'animateur du programme CYL à ses côtés. Il ajoute qu'il a rencontré très peu de personnes avec une aussi grande passion pour les coopératives que Céline.



Haut : Le directeur général de la Science '44 Co-op, Brent Bellamy, et son président, Musonda Yamfwa, reçoivent leur prix des mains de Lisa Guglietti de The Cooperators. Ci dessus : La sœur de Céline, Sonja, et sa mère, Jane Schoones, célèbrent le prix de Céline Carrière.

Lorsque **Penny Bethke** est décédée plus tôt cette année, le mouvement coopératif a perdu une militante et chef de file le longue date ainsi qu'un mentor de nombreuses personnes. Elle a eu droit à un prix spécial pour l'ensemble de ses réalisations. Penny a commencé à participer au mouvement coopératif en tant qu'étudiante lorsqu'elle s'est installée à la **Campus Cooperative Residence** à Toronto. Pendant environ 15 ans, elle a contribué à la mise sur pied de milliers d'habitations coopératives à l'époque bénie du développement de logements à prix abordable. Elle a également occupé la fonction de présidente de l'Association de l'habitation coopérative de l'Ontario, prédécesseur de la Région de l'Ontario de la FHCC, pour ensuite retourner, il y a quelques années, à la Campus Co-op en tant que directrice générale.

Tom Clement, directeur général de la **Co-operative Housing Federation of Toronto**, souligne que « la passion, la vision et le sens de l'humour formidable de Penny ont touché une toute nouvelle génération de membres de coopérative et leur a profité ».

LRLS, 2000-2011, R.I.P.

LA LOI SUR LES SERVICES DE LOGEMENT ENTRE EN VIGUEUR LE 1^{ER} JANVIER

« Nous voulons ravoir nos coops : aménagez la LRLS. »

« Retransférez l'habitation coopérative. »

Depuis l'adoption de la *Loi sur la réforme du logement social* en 2000, les coopératives d'habitation régies par la réglementation municipale ont lutté pour obtenir des améliorations à la Loi ou, mieux encore, se libérer des règles rigides qui, selon eux, privaient les membres de leur contrôle.

En cours de route, les coopératives ont réussi à gagner certains changements utiles aux règles des programmes, y compris un nouveau modèle de financement qui a beaucoup changé les choses, mais le gouvernement a refusé une révision en profondeur de la LRLS jusqu'à ce qu'il lance sa Stratégie de logement abordable en 2010. La pierre angulaire de la Stratégie était la nouvelle Loi sur les services de logement (LSL), qui visait à remplacer la LRLS. La LSL entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Les campagnes menées par les coopératives au fil des ans ont permis de faire connaître la nécessité de réformer la LRLS, mais lorsque le gouvernement a enfin tourné son attention vers la rédaction d'une nouvelle loi, sa principale préoccupation était d'accorder aux *municipalités*, et non aux coopératives et aux organismes à but non lucratif, plus de flexibilité et de contrôle. « Il

n'y a aucun doute que nous ramions contre la marée en essayant d'acquérir un contrôle accru par la communauté dans le cadre de la Loi, déclare **Dale Reagan**, directeur général de la Région de l'Ontario de la FHCC. Lorsque nous avons vu l'avant-projet de loi, nous savions que nous aurions à travailler d'arrache-pied pour convaincre le gouvernement de le modifier et d'ajouter plus de mesures de protection en faveur des coopératives. »

La Région de l'Ontario a soumis des mémoires détaillés décrivant les préoccupations relatives au projet de loi et les modifications souhaitées par les coopératives. Six groupes d'habitations coopératives se sont joints à la Région pour présenter des exposés aux audiences du comité législatif ayant trait au projet de loi. En fin de compte, plusieurs articles du projet de loi ont été réécrits préalablement à l'adoption de la loi et beaucoup des changements apportés visaient à répondre aux préoccupations des coopératives.

« Il appartiendra aux coopératives d'évaluer, au fil du temps, si la *Loi sur les services de logement* constitue une amélioration par rapport à la LRLS, déclare Reagan. La nouvelle Loi comporte de bons et de mauvais côtés. La flexibilité municipale accrue constitue une préoccupation. Toutefois, somme toute, je crois que la LSL fournira un meilleur cadre d'exploitation qui protège davantage les coopératives. En particulier, il y a davantage de mesures de protection en faveur des coopératives qui se heurtent à des difficultés et d'obligations de la part des gestionnaires de services de s'assurer que tous les efforts raisonnables sont déployés pour aider les coopératives avant que des recours ne soient imposés. »

Malgré l'adoption d'une nouvelle loi, les coopératives de la LRLS ne devraient pas s'attendre à voir beaucoup de changements sur le plan de leurs activités quotidiennes le 1^{er} janvier :

- La plupart des règles de base portant sur le fonctionnement du programme (par exemple, le modèle de financement, le nombre de logements LIR et les règles d'admissibilité au LIR) demeureront les mêmes;
- Certains changements surviendront seulement si et quand un gestionnaire de services choisit d'avoir recours à sa flexibilité accrue pour établir ou modifier des règles locales;
- Il faudra un certain temps avant que les gestionnaires de services donnent suite à certaines nouvelles exigences telles que la formation obligatoire des fournisseurs et les plans de relève;
- Le travail relatif à certains changements prévus tels que la simplification de l'administration du LIR se poursuit;
- Bien qu'il soit important, l'un des plus grands changements, soit la façon dont les ensembles en difficulté sont gérés, n'aura aucune incidence sur la plupart des coopératives.

Le personnel de la Région de l'Ontario travaille à l'élaboration d'une vue d'ensemble plus détaillée de la façon dont les nouvelles règles relatives à la LSL influenceront sur les coopératives régies par la réglementation municipale et sur les mesures qu'elles devront prendre pour se préparer à la nouvelle loi. Nous la ferons parvenir au cours des prochaines semaines. Nous sommes également en train de mettre au point les outils de gestion dont auront besoin les coopératives, tel qu'un outil de modification des règlements administratifs, et commençons à dispenser de la formation sur la LSL. Consultez le Centre de ressources sur notre site Web pour accéder aux plus récentes ressources et connaître les dernières occasions de formation.



L'avenir de la Carpenters Local 27 Co-op s'annonce très prometteur

Par Eliza Moore

« Il est excitant de voir entrer des fonds sans avoir à faire d'effort véritable », déclare **Tanya Fletcher**, présidente de la **Carpenters Local 27**, alors qu'elle témoigne de la réaction des membres du Conseil lorsqu'ils ont vu un crédit de 1 333 \$ sur une « facture » récente de Newmarket Hydro. Le crédit était octroyé en raison de l'économie d'électricité réalisée grâce aux panneaux solaires de la coopérative.

En 2009, le programme MicroFIT visant les petits projets de production d'électricité ayant pour but de revendre l'énergie au réseau provincial a été mis sur pied dans le cadre de la *Loi sur l'énergie verte*. Profitant de l'avantage offert par ce programme et d'une subvention du Programme de rénovation et de modernisation des logements sociaux (PRMLS) pour l'achat de matériel, la Carpenters Local 27 a installé un système photovoltaïque de 10 kW sur son toit. La coopérative a conclu une entente de 20 ans avec Newmarket Hydro établissant le prix d'achat d'électricité à 80,2 cents par kWh, soit un tarif beaucoup plus élevé que le coût actuel de l'électricité.

Madame Fletcher fait également partie des champions communautaires de GLOBE. Cela signifie qu'elle reçoit de

la formation et du soutien de la part de GLOBE (Green Light on a Better Environment) pour aider la coopérative et ses membres à conserver l'énergie et à apporter des changements positifs à leur environnement.

Elle dit en avoir beaucoup fait en vue de réduire la consommation d'énergie dans son propre appartement, surtout lors des périodes d'utilisation de pointe. Elle croit qu'il est particulièrement important de sensibiliser les enfants à la conservation afin de renforcer ce qu'ils apprennent à l'école. « C'est une chose d'inclure la conservation au curriculum, mais une

tout autre chose d'amener les jeunes à mettre en pratique ce qu'ils ont appris à la maison. »

« Nous savons que la Carpenters local 27 est la première coopérative de la province à produire de l'électricité dans le cadre du programme MicroFIT, donc nous la félicitons et lui souhaitons un avenir rayonnant! » déclare **Barb Millsap**, présidente du Conseil de l'Ontario.

Eliza Moore a eu une longue carrière dans le domaine de l'habitation coopérative et fournit des services de consultation à la FHCC et à Abri international.



Election suite de la page 3

la Commission de la location immobilière. La présidente du Conseil de l'Ontario, Barb Millsap, affirme qu'« il nous appartiendra de maintenir la pression pour veiller à ce que la réforme du droit des expulsions ne se fasse pas écraser par d'autres priorités gouvernementales à haute visibilité ».


Une nouveauté récente et très positive pour l'habitation coopérative a été la nomination, par le premier ministre, de Kathleen Wynne au poste de ministre des Affaires municipales et du Logement. « Elle est défenseur de longue date de l'habitation coopérative et a milité activement en vue de faire progresser la réforme du droit des expulsions,

déclare Harvey Cooper. Nous sommes impatients de travailler avec elle dans ce nouveau rôle. »

Les élections ont entraîné la nomination de plusieurs nouveaux députés provinciaux, près d'un tiers du Parlement étant représenté par de nouveaux membres. Cooper affirme que « la deuxième priorité sera de mettre à profit le bon travail accompli par les coopératives pendant la campagne et de faire connaître aux nouveaux membres les avantages des habitations coopératives ainsi que les enjeux qui sont importants pour nous. Pour ce faire, nous collaborerons étroitement avec les circonscriptions ».

RASSEMBLEMENT des ressources

La FHCC rédige régulièrement de nouvelles ressources documentaires pour aider les coopératives à gérer et à gouverner leur association. Voici une liste des plus récentes ressources élaborées par la FHCC et figurant dans le Centre de ressources de son site Web.

Ressource	Description	Emplacement dans le Centre de ressources
"Managing capital projects"	Un exemple de contrat et un modèle de DP pour aider les coopératives avec les services de consultation et d'administration des contrats en ce qui a trait aux réparations et à la remise en état	Managing your co-op/Keeping the co-op in good repair
"You, your staff and the law—Ontario"	Un guide de la FHCC sur les lois du travail en Ontario. Mis à jour en 2011	Managing your co-op/ The manager's job
"AODA training resources"	Une série de ressources d'enseignement et de formation sur la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)</i>	Diversity
« Votre avenir commence maintenant : l'habitation coopérative à la croisée des chemins »	Une courte vidéo inspirante démontrant de façon énergique, mais simple, ce qui pourrait arriver à nos habitations coopératives et au mouvement de l'habitation coopérative si nous n'intervenons pas immédiatement pour les protéger ainsi que le résultat extraordinaire qui pourrait être atteint si nous intervenons	2020 Vision
Diapositives de l'atelier tenu dans le cadre de l'AGA	Documents distribués dans le cadre du Forum sur la formation des membres et de la Conférence sur la gestion coopérative de 2011 de la FHCC	AGM workshop materials
<i>Board Basics</i> online 	Familiarisez-vous avec les qualités d'un bon conseil et d'un bon administrateur au moment qui vous convient	Online learning on the CHF Canada home page

Pour être au fait des dernières occasions de formation pour les membres et le personnel, consultez la section Formation du Centre de ressources.

RENSEIGNEMENTS

Échos de la FHCC est publié par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada. Les articles peuvent être reproduits. Veuillez préciser que la FHCC en est l'auteur.

Idées d'articles, commentaires ou questions? Composez Keith Moyer à 1.800.268.2537 ou courriel kmoyer@fhcc.coop.

Rédacteur en chef :
Keith Moyer
kmoyer@fhcc.coop

Concept et illustration :
Aerographics Creative Services
www.aerographics.ca

Impression :
Cielo Print Inc.
jim@cieloprint.ca

Communiquez avec nous :
Bureau de la Région de l'Ontario
720, ave. Spadina, bureau 313
Toronto (Ontario) Canada M5S 2T9
Téléphone : 416.366.1711
Télécopieur : 416.366.3876
Sans frais : 1.800.268.2537

